

Pour des pistes cyclables (voies vertes) continues sur les deux rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le Vieux Pont de Blagnac, avec passerelles sur le Touch et la Garonne.
 27 sept 2009

Nos demandes principales :

= 1- Créer une piste piétons/vélos sur la digue rive gauche de la Garonne, du pont de la rocade au Vieux pont de Blagnac
 1,6km à Toulouse, 0,4km à Blagnac

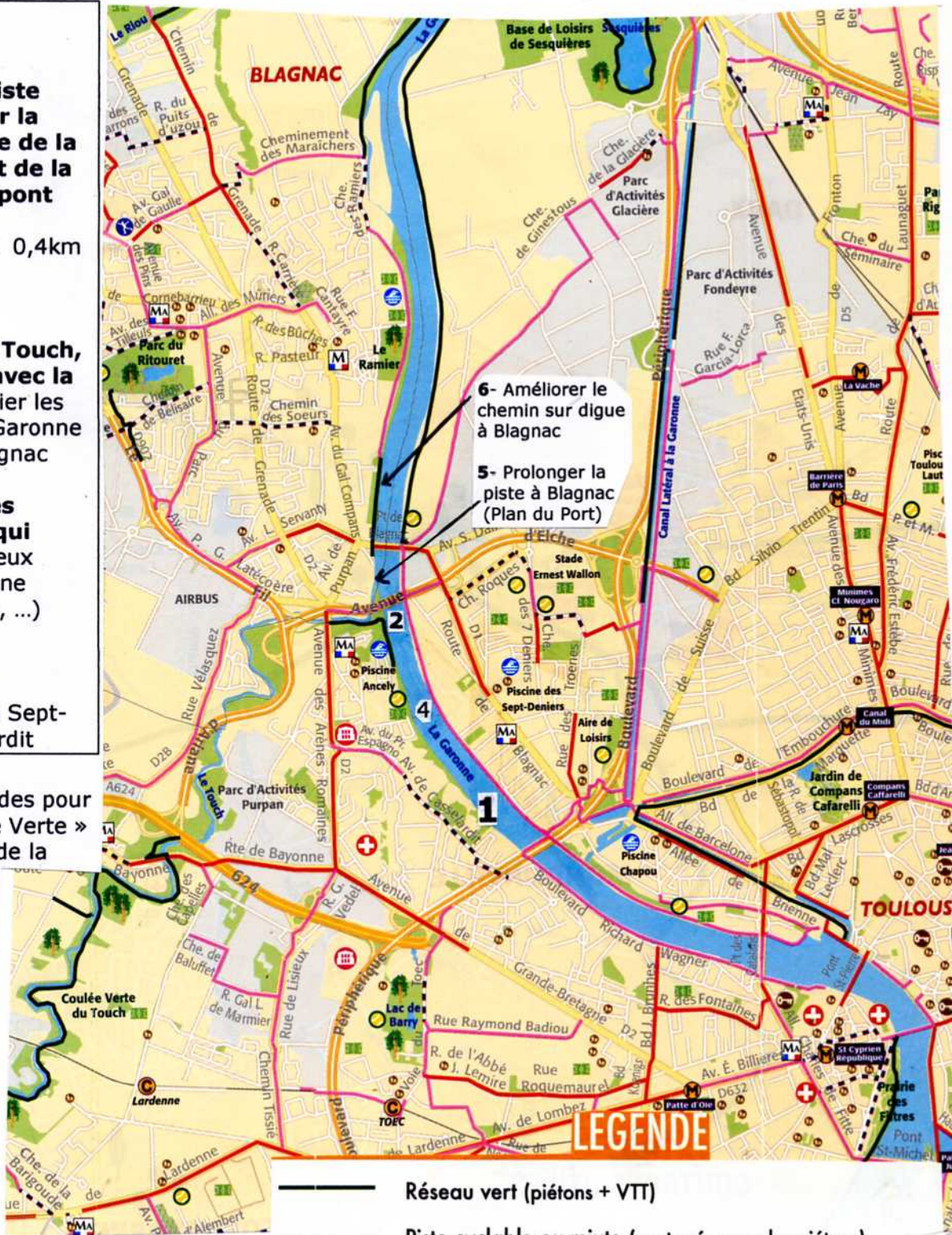
= 2- Créer une passerelle sur le Touch, à l'embouchure avec la Garonne, pour relier les pistes des digues Garonne de Toulouse et Blagnac

= 3- Améliorer les pistes cyclables qui existent sur les deux digues de la Garonne (rampes, éclairage, ...)

= 4- Créer une passerelle sur la Garonne entre les Sept-Deniers et Casselardit

Au total 11 demandes pour créer une « Coulée Verte » sur les deux rives de la Garonne

(voir liste page 2)



- LEGENDE**
- Réseau vert (piétons + VTT)
 - Piste cyclable ou mixte (partagée avec les piétons)
 - Bande cyclable ou couloir de bus ouvert aux vélos
 - ... Itinéraire cyclable conseillé (pas d'aménagement cyclable)

Les 11 demandes pour créer une « Coulée Verte » sur les deux rives de la Garonne

= En rive gauche :

1- Amélioration de la piste cyclable de la digue Garonne le long du Bd R. Wagner (1,4km) (éclairage nécessaire pour les déplacements quotidiens)

2- Création d'une piste piétons/vélos continue sur la digue de la Garonne après le pont de la rocade, entre la rue Emile Eybrard et le pied de la cité Ancely -allée des Causses (1,3km).

3- Amélioration du chemin piétonnier existant au pied de la Cité Ancely, le long de la Garonne et du Touch, entre l'all des Causses et l'av. des Arènes Romaines (1km).

4- Construction d'une passerelle piétons-vélos sur le Touch, au pied de la cité Ancely, entre les communes de Toulouse et Blagnac, car cet ouvrage permettra de créer deux continuités dans les cheminements piétons-vélos :
* Continuité le long de la rive gauche de la Garonne entre Toulouse et Blagnac
* Connexion avec la Coulée verte du Touch aménagée entre Tournefeuille et la route de Bayonne, et qui sera prolongée jusqu'à la cité Ancely.

5- Création d'une piste piétons-vélos sur le bord de la Garonne au Plan du Port, entre le Touch et le Vieux pont de Blagnac (0,4km).

6- Création d'une piste piétons-vélos, avec éclairage, sur le chemin existant sur la digue à Blagnac entre le « Vieux pont de Blagnac » et la digue aménagée au Parc du Ramier (0,5km).

= En rive droite :

7- Amélioration de la piste cyclable existant sur la digue rive droite, entre le Vieux Pont de Blagnac et le pont des Catalans (3,2km) (éclairage nécessaire pour les déplacements quotidiens).

8- Amélioration de la rampe d'accès à la digue au niveau du pont des Catalans (av. de l'ancien vélodrome), et du passage sous le pont

9- Création d'un cheminement piétons-vélos au bord du fleuve, au pied de la digue, accessible par deux rampes à créer au « Vieux pont de Blagnac » et au pont des Catalans.

= Pour traverser la Garonne :

10- A court terme amélioration du Vieux pont de Blagnac et des connexions aux réseaux cyclables qui existent (voir lettre du 10/10/2008) :

11- A moyen terme création d'une passerelle piétons-vélos séparée sur la Garonne (entre les Sept-Deniers et Casselardit).

Cette passerelle devra se situer au droit de la rampe d'accès à la digue créée récemment Allée Firmin Bousset (rue Bardou).